

## RÉUNION DU 09 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2021, se sont réunis en session ordinaire à la Salle des Fêtes, en raison de l'épidémie de Covid19 et par mesure de précaution, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DOINEL, DUHAMEL, DURAND F., FÉVRIER, PILLON, WILLIOT ;  
MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, MARIE, QUESNEL, TIHY.

Absente excusée : Mme DURAND Marlène (pouvoir à Mme DURAND Francine)

Secrétaire de séance : Mme DUHAMEL Claudine

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2020 de la commune qui présente un **excédent de 196 917,68 €** et décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020, comme suit :

- *Fonctionnement* : un excédent de 177 172,73 € à la ligne 002 (recettes)
- *Investissement* : un excédent de 19 745,25 € à la ligne 001 (recettes)

### SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal accorde une subvention aux associations suivantes :

• <b>Amicale des Anciens Combattants</b>	<b>300,00 €</b>
• <b>A.P.E.</b>	<b>400,00 €</b>
• <b>Club des Fougères</b>	<b>400,00 €</b>
• <b>Comité des Fêtes</b>	<b>1 200,00 €</b>
• <b>Vie Culture et Loisirs</b>	<b>2 500,00 €</b>
• <b>A.D.M.R.</b>	<b>150,00 €</b>
• <b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	<b>400,00 €</b>
• <b>Ecole de Musique Val de Risle</b>	<b>500,00 €</b>
• <b>Football Club Val de Risle</b>	<b>1 000,00 €</b>
• <b>Maison pour Tous (Anciennement M.J.C)</b>	<b>500,00 €</b>
• <b>Montfort Culture Patrimoine</b>	<b>250,00 €</b>
• <b>Sauvegarde de la Risle</b>	<b>200,00 €</b>
• <b>Secours Catholique Montfort s/Risle</b>	<b>100,00 €</b>
• <b>SPAC Cyclo</b>	<b>200,00 €</b>
• <b>SPAC Tennis</b>	<b>700,00 €</b>
• <b>SPAC Tennis de Table</b>	<b>300,00 €</b>
• <b>Agir avec Becquerel</b>	<b>100,00 €</b>
• <b>Amis Monuments et Site de l'Eure</b>	<b>30,00 €</b>
• <b>Club Pongiste du Roumois</b>	<b>120,00 €</b>
• <b>Football A.S. Routot</b>	<b>70,00 €</b>
• <b>Gymnastique La Française Risloise</b>	<b>70,00 €</b>
• <b>Iter'Action (Association reversant le salaire de M. Roveyaz)</b>	<b>11 121,00 €</b>
• <b>Maison Familiale de Routot</b>	<b>70,00 €</b>
• <b>Papillons Blancs</b>	<b>100,00 €</b>
• <b>Rugby Club de Pont-Audemer</b>	<b>70,00 €</b>

## **LOGEMENTS "IMPASSE DES CHEMINOTS"**

La Commission des Travaux s'est réunie le 5 mars 2021, afin de faire un point sur l'avancement des travaux.

L'entreprise de M. LUREL a effectué les travaux de maçonnerie et la pose du carrelage.

L'entreprise de M. GRIEU a effectué les travaux de plomberie.

L'entreprise de M. CHERON a effectué les travaux d'électricité.

Quelques travaux sont à terminer.

M. Mickaël DESMARAIS, employé communal et des Membres du Conseil Municipal effectuent les travaux de peinture et de pose de meubles de cuisines

## **COMMISSION D'ATTRIBUTION LOGEMENTS**

La Commission s'est réunie le 05 mars afin d'étudier les dossiers de candidatures qui nous ont été retournés complets, pour les 2 logements "Impasse des Cheminots".

Les dossiers de Mme BEUGNET Sophie et M. BROCHARD Christophe ont été retenus.

Le loyer mensuel de chaque logement a été fixé à 450 €.

## **LOGEMENT "ANCIEN PRESBYTÈRE"**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des devis de rénovation ont été demandés. Deux entreprises ont répondu. Le montant des travaux s'élève à 30 497,76 € TTC

Les avis étant partagés entre vendre ou faire les travaux pour relouer, M. le Maire propose de passer à un vote. L'option de conserver le bien communal a été retenue 10 voix pour et 5 contre.

## **LOGEMENT "ECOLE"**

M. BROCHARD quittant ce logement ce dernier sera disponible après quelques travaux de rafraichissement.

## **VOIE PIÉTONNE RUE ST VINCENT**

M. le Maire présente le plan de la voie piétonne au Conseil Municipal qui l'a validé.

Ce plan sera présenté aux riverains.

La Communauté de Communes effectuera les travaux.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mme DURAND donne au Conseil Municipal le bilan du repas des anciens (*en raison de la crise sanitaire, celui-ci a fait l'objet d'un portage de repas à domicile*).

M. LIHRMANN relance le souhait de créer un site Facebook, Mme DUHAMEL propose l'adhésion de la commune au site "panneau pocket" qui permettrait de communiquer les informations du quotidien.

A la demande de M. DAVALLAN, ces solutions seront présentées à la prochaine réunion de Conseil Municipal afin qu'une décision soit prise.

L'achat de jeux de plain air pour les jeunes enfants est toujours d'actualité, une étude est en cours.